

TOURNOIS TERRITORIAUX de TRISPORTS COLLECTIFS BENJAMINES - BENJAMINS MERCREDI 6 AVRIL 2022 à SAINT JEAN BREVELAY (56)

COVID-19



AVANT DE PARTICIPER, il est important de PRENDRE CONNAISSANCE :
- des mesures d'adaptation Ugsel à la situation sanitaire, allégées le 11/03/22
- du protocole territorial sanitaire Ugsel de l'activité, allégé le 11/03/22
AFIN DE S'Y CONFORMER.

LIEU

Complexe Sportif de la métairie – 56660 SAINT JEAN BREVELAY

ORGANISATEUR

Corinne LAMOUR – 06.75.00.25.39
Collège Saint Louis SAINT JEAN BREVELAY

LICENCE SPORTIVE

Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2021/2022.

En substance, cet article rend la licence Ugsel OBLIGATOIRE avec présentation sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE ENCADRANT

Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2021/2022.



En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (prof EPS, personne participant à l'animation de l'AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

USPORT

Comme pour tous les sports désormais, l'inscription des équipes doit être effectuée sur Usport au niveau des comités lorsque des phases départementales se sont déroulées. Les comités effectuent ensuite les qualifications au niveau territorial.



En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (prof EPS, personne participant à l'animation de l'AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme

matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

DEROULEMENT

JOURNEE CONTINUE : Rendez-vous à 10 h 00 AU PLUS TARD

- * Début IMPERATIF des rencontres : 10 h 30.
- * Prévoir un pique-nique.
- * Chaque équipe doit fournir 2 jeux de maillots de couleurs différentes.
- * NB : la dimension des terrains de volley est de 7 x 7m.

ARBITRAGE

**CHAQUE EQUIPE DOIT SE DEPLACER AVEC UN ARBITRE.
(professeur EPS, officiel ou jeune arbitre).**

REGLEMENT

Se référer aux règlements du document régional de Sports Collectifs.
Spécificité du Hand : application du règlement régional.

CONVOCATION

Le tableau de déroulement des rencontres ci-après tient lieu de convocation.

FORFAIT

TOUT FORFAIT DOIT ÊTRE IMMEDIATEMENT SIGNALE
au secrétariat de l'Ugsel Bretagne, de préférence par écrit

 ugsel.bretagne@e-c.bzh

RECOMPENSES

L'Ugsel Bretagne récompense les 3 premières équipes de chaque catégorie.

PEREQUATION

La péréquation s'applique.
Pour ne léser aucun établissement participant,
une formule adaptée pourra être définie sur place en fonction des transports effectués.

TOURNOI BENJAMINES

2 équipes qualifiées.	SJBY SJGL
-----------------------	----------------------------

.../...

.../...

TOURNOI BENJAMINS

3 équipes qualifiées. Formule championnat	LGB SJGL SJBY
---	--

TOURNOIS NATIONAUX

QUALIFICATIONS : les 2 premières équipes de chaque catégorie.

En cas de participation incomplète, l'Ugsl nationale peut procéder à des repêchages.
Les établissements concernés en sont informés dès que possible.

Les tournois nationaux sont organisés à
VALENCIENNES du 22 au 25 mai 2022 pour les Minimes
PARIS du 7 au 10 juin pour les Benjamins.

En cas de forfait, prévenir aussitôt le secrétariat régional afin qu'il puisse procéder au repêchage d'une équipe.

PARTICIPATION AU TOURNOI NATIONAL :

Les renseignements seront disponibles sur le site de l'Ugsl nationale.
Il appartient à chaque établissement qualifié de se connecter sur le site internet de l'Ugsl nationale pour télécharger les informations mises à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

DEPLACEMENT AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

L'Ugsl Bretagne n'organise pas de déplacement à ce championnat national.
Se rapprocher de son Ugsl départementale ou d'autres établissements participants.

Coordonnées des Etablissements participants et Organismes :

35- 2- LGB	Collège	Saint Joseph	6 rue Jean Marie de la Mennais	BP 73091	35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	02 99 96 21 19	col35.st-joseph.la-guerche-de-bretagne@e-c.bzh
56- 2- SJBY	Collège	Saint Louis	3 rue du Porhoët		56660 SAINT JEAN BREVELAY	02 97 60 33 47	col56.stlo.st-jean-brevelay@e-c.bzh
56- 2- SJGL	Collège	Saint Jean La Salle	4 rue Amiral Febvrier Despointes		56520 GUIDEL	02 97 65 98 33	col56.stje.guidel@e-c.bzh

NB : Les modèles de feuilles de matchs sont disponibles sur le site internet de l'Ugsl Bretagne.

ugslbretagneportscobenjaminsetbenjaminusgslbretagneportscobenjaminsetbenjaminus

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsl.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsl-bretagne.org>
Ugsl nationale – Site : <http://www.ugsl.org>